
États financiers de La Fondation du Musée McCord

31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-10

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
La Fondation du Musée McCord

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation du Musée McCord (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Jusqu'au 31 mars 2020, comme nombre d'organismes sans but lucratif, pour les produits de campagnes de financement de la Fondation, il n'est pas possible d'en auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits tirés des campagnes de financement, de l'insuffisance des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, aux actifs à court terme au 31 mars 2020, et aux actifs nets aux 1^{er} avril 2019 et 31 mars 2020. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux. Par conséquent, notre opinion sur les états financiers de l'exercice courant est modifiée en raison des effets possibles de cette limitation sur la comparabilité des chiffres de l'exercice courant et des informations comparatives.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 10 juin 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

La Fondation du Musée McCord

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2021

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Produits			
Campagnes de financement			
Dons majeurs		491 995	377 560
Activités de financement		—	1 268 205
Campagne de relance – pandémie		640 918	—
Attribution de la Subvention salariale	8	133 320	—
Contributions en nature		9 806	—
Revenu (perte) de placement	4	6 602 411	(1 676 681)
		7 878 450	(30 916)
Charges			
Honoraires de gestion de portefeuille		121 897	125 852
Administration		330 466	356 129
Contributions en nature		9 806	—
Campagnes de financement			
Campagne de relance – pandémie		91 679	—
Activités de financement		—	462 326
Campagne de capital		—	4 837
Contributions à Le Musée McCord Stewart	5 et 8	1 311 020	2 316 834
		1 864 868	3 265 978
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		6 013 582	(3 296 894)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation du Musée McCord
État de l'évolution des actifs nets
 Exercice terminé le 31 mars 2021

		2021				2020
		Affectations d'origine interne	Non grevés d'affectations	Dotations	Total	Total
Notes		\$	\$	\$	\$	\$
	Solde au début	409 295	12 920 510	11 552 068	24 881 873	28 178 767
	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	—	6 013 582	—	6 013 582	(3 296 894)
	Transferts	10 000	(10 000)	—	—	—
6	Solde à la fin	419 295	18 924 092	11 552 068	30 895 455	24 881 873

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

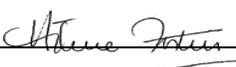
La Fondation du Musée McCord
État de la situation financière
 au 31 mars 2021

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		953 166	261 590
Débiteurs		—	19 187
Taxes à la consommation à recevoir		24 719	25 858
Frais payés d'avance		—	46 296
Tranche à court terme des placements	3	2 200 000	2 200 000
		3 177 885	2 552 931
Placements			
	3	32 294 865	29 181 192
		35 472 750	31 734 123
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		11 577	12 436
Somme à payer à Le Musée McCord Stewart – activités		20 718	53 814
Produits reportés		145 000	186 000
Tranche à court terme de la somme à payer à Le Musée McCord Stewart – rente	8	2 200 000	2 200 000
		2 377 295	2 452 250
Somme à payer à Le Musée McCord Stewart – rente			
	8	2 200 000	4 400 000
		4 577 295	6 852 250
Engagements			
	5		
Actifs nets			
Grevés d'affectations d'origine interne		419 295	409 295
Non grevés d'affectations		18 924 092	12 920 510
Dotations		11 552 068	11 552 068
		30 895 455	24 881 873
		35 472 750	31 734 123

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


 _____, administrateur


 _____, administrateur

La Fondation du Musée McCord
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	6 013 582	(3 296 894)
Ajustement pour :		
Variation de la juste valeur des placements	(6 018 209)	2 750 385
	(4 627)	(546 509)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	19 187	(2 711)
Taxes à la consommation à recevoir	1 139	39 862
Frais payés d'avance	46 296	172 877
Créditeurs et charges à payer	(859)	(27 540)
Somme à payer à Le Musée McCord Stewart – activités	(33 096)	36 313
Produits reportés	(41 000)	(180 000)
	(12 960)	(507 708)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(3 073 247)	(2 086 311)
Cession de placements	5 977 783	4 703 847
	2 904 536	2 617 536
Activités de financement		
Somme à payer à Le Musée McCord Stewart – rente	(2 200 000)	(2 200 000)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	691 576	(90 172)
Encaisse au début	261 590	351 762
Encaisse à la fin	953 166	261 590

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Fondation du Musée McCord (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif. La Fondation a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en 1993 et est une œuvre de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les objectifs de la Fondation sont de solliciter, de recevoir ou de collecter des fonds grâce à des dons, des héritages ou d'autres contributions similaires en argent, placements ou autres biens meubles ou immeubles, afin de financer ou de distribuer des fonds à Le Musée McCord Stewart.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en appliquant la méthode du report pour comptabiliser les apports et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Les apports non grevés d'affectations sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les apports grevés d'affectations sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les produits tirés des activités de financement sont constatés lorsque les événements ont lieu. Les produits pour des événements qui sont reçus à l'avance composent le solde des produits reportés.

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsque gagnés.

Contributions en nature

Les contributions en nature reçues sous forme de fournitures et de services sont comptabilisées sur la base de la juste valeur, soit la juste valeur des fournitures ou services reçus. Ces contributions sont constatées lorsqu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les fournitures et services sont utilisés dans le cours normal des activités et auraient dû être achetés par l'Organisme.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, à l'exception des transactions entre parties liées. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir de la confirmation de la juste valeur reçue du gestionnaire de fonds auprès de qui les placements sont négociés. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux placements sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements

	2021		2020	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
Total des placements gérés				
Encaisse	117 781	117 781	96 911	96 911
Fonds communs du marché monétaire	634 607	634 733	810 909	811 010
Fonds communs à revenu fixe	5 666 229	5 585 600	5 605 020	5 562 834
Fonds communs d'actions canadiennes	14 642 866	12 561 919	10 943 106	12 214 931
Fonds communs d'actions étrangères	9 033 382	6 831 621	7 325 246	7 436 304
	30 094 865	25 731 654	24 781 192	26 121 990
Rente	4 400 000	4 400 000	6 600 000	6 600 000
	34 494 865	30 131 654	31 381 192	32 721 990
Tranche à court terme	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000
	32 294 865	27 931 654	29 181 192	30 521 990

4. Revenu (perte) de placement

	2021	2020
	\$	\$
Distributions	584 202	1 073 704
Gains réalisés	524 714	202 975
Variation de la juste valeur non-réalisé	5 493 495	(2 953 360)
	6 602 411	(1 676 681)

5. Engagements

Dans le cadre de l'accord de fusion signé le 30 juin 2013 par Le Musée McCord Stewart (le « Musée »), la Fondation s'est engagée à financer le Musée pour un montant annuel d'au moins 4,25 % de ses placements ainsi qu'à transférer le résultat net des activités des campagnes de financement au Musée. Considération faite des effets de la pandémie COVID-19 sur les deux organisations, pour l'exercice 2021, le Musée et la Fondation ont convenu de reporter la contribution de 931 400 \$ et que ce montant soit ajouté à la contribution à faire au cours de l'exercice 2022.

Durant l'année 2017, le Musée et la Fondation ont signé un accord de financement, selon lequel la Fondation garantit ou fournit une marge de crédit d'un montant allant jusqu'à 1 500 000 \$ pour le Musée, et garantit ou fournit un montant additionnel de 600 000 \$ relatif à une marge de crédit distincte du Musée.

Le Musée dispose également d'une facilité de crédit de 2 500 000 \$ auprès de la CIBC, garantie par les investissements de la Fondation.

6. Actifs nets — transferts

La Fondation a pour pratique de grever d'affectations internes les dons planifiés de sorte qu'ils soient ajoutés au capital des dotations.

Durant l'année, la Fondation a reçu un don de 10 000 \$ (91 810 \$ en 2020) qui a été transféré des actifs nets non grevés d'affectations aux actifs nets grevés d'affectations d'origine interne, par décision du conseil d'administration.

7. Instruments financiers

Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle pouvant être causée par la variation de la juste valeur d'un placement. Les placements de la Fondation dans des fonds communs sont sujets au risque de marché qui découle des fluctuations du taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers, ainsi que du degré de volatilité de ces taux et indices sur les marchés boursiers. Le risque de marché est minimisé par la diversification du portefeuille de la Fondation.

Risque de liquidité

L'objectif de la Fondation est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Les principaux passifs financiers de la Fondation sont les créiteurs et charges à payer et les sommes à payer à Le Musée McCord Stewart.

8. Opérations entre parties liées

Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué les contributions suivantes au Musée :

	2021	2020
	\$	\$
Affectées		
Collections	7 095	—
Action éducative, citoyenne et culturelle	—	7 250
Projet du nouveau musée	—	102 364
	7 095	109 614
Non affectées		
Résultat net des campagnes de financement	549 080	905 400
Distribution provenant des dotations	754 845	1 301 820
	1 303 925	2 207 220
	1 311 020	2 316 834

Dans le cours normal de ses activités, certaines charges sont engagées par le Musée au nom de la Fondation et sont refacturées à la Fondation au coût. Ces charges comprennent les salaires et, dans la mesure où ces salaires génèrent une subvention salariale, les produits tirés de la subvention sont également attribués à la Fondation.

En avril 2018, le Musée a reçu un montant de 11 000 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) pour les exercices financiers 2019 à 2023, représentant une subvention de 2 200 000 \$ par année afin de soutenir sa mission.

Le Musée et la Fondation, ayant obtenu l'approbation du MCCQ, ont signé une entente en vertu de laquelle la Fondation s'est engagée à gérer ces fonds. En juillet 2018, le Musée a transféré un montant de 10 450 000 \$ à la Fondation, représentant la tranche restante des 11 000 000 \$ à la date du transfert. Selon les termes de l'entente, la Fondation a accepté de rembourser un montant de 2 200 000 \$ par année, ainsi que d'accorder un octroi supplémentaire de 125 720 \$ par année, pour un total de 2 325 720 \$ par année jusqu'en 2023, payable par versements mensuels. Au 31 mars 2021, le montant dû au Musée est présenté à l'état de la situation financière avec les passifs à court terme pour un montant de 2 200 000 \$ (2 200 000 \$ au 31 mars 2020) et avec les passifs à long terme pour un montant de 2 200 000 \$ (4 400 000 \$ au 31 mars 2020). La promesse annuelle supplémentaire de 125 720 \$ est considérée comme un engagement de la Fondation.

Afin de générer un retour sur investissement et de sécuriser les paiements à effectuer au Musée, la Fondation a investi, en octobre 2018, un montant de 9 900 000 \$ dans une rente, générant une distribution mensuelle similaire à la distribution mensuelle promise au Musée pour une période de 54 mois se terminant en mars 2023. Le montant résiduel de cette rente est inclus avec les placements présentés à la note 3.